

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

à La Tour du Pin le 05.04.2023.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : cisped@valsdu-dauphine.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur la Tranquillité Publique s'est réunie à La Tour du Pin mardi 10 octobre 2023.

Aucune question n'avait été transmise au préalable pour cette réunion.

Les personnes excusées :

- M. Philippe DECOSSE.
- M. Alain GENTILS.
- Mme Delphine HARTMANN
- Mme Nadine RICHARD-BEAUMONT.
- M. Pascal GREAUME.
- M. Yves DURET

La commission se réunit maintenant 2 fois par an en plus de la session plénière du CISPD.

Toutefois elle pourrait se réunir à la demande si une problématique particulière venait à nous être signalée et si une solution au problème existant doit être rapidement recherchée.

Les membres de la commission seront destinataires chaque mois du planning des actions du CISPD dans le domaine des 4 commissions.

D'autre part en juin 2023 tous les établissements scolaires ont été destinataires d'un tableau récapitulatif des actions qui leur sont proposées pour l'année scolaire 2023-2024. Tous ont transmis leurs demandes en fonction des actions proposées.

• **PRESENTATION DES ACTIONS DE LA COMMISSION :**

➤ **Le permis internet.** (Classes de CM-2).- 20 écoles ont demandé cette action :

1.	Cessieu	Le Bois de Cessieu	29/01/2024	1 classe
2.	Cessieu	Ecole du Chateau	30/01/2024	3 classes
3.	Chimilin	Alphonse Belmont	04/12/2023	1 classe
4.	Dolomieu	école Elie Cartan	07/12/2023	2 classes
5.	Faverges de la tour		18/12/2023	1 classe
6.	Fitilieu		19/12/2023	2 classes
7.	La Batie Montgascon		15/01/2024	1 classe
8.	La Chapelle de la Tour		22/01/2024	1 classe
9.	La tour du Pin	école Jean Rostand	01/02/2024	1 classe
10.	La tour du Pin	Ecole Pasteur	05/02/2024	1 classe
11.	Les Abrets en Dauph.	école TAZIEFF	25/01/24 et 26/01/24	3 classes
12.	Les Abrets en Dauphiné	Eric Tabarly	16/01/2024	1 classe

13. Pont de Beauvoisin Jeanne d'Arc	06/02/2024	2 classes
14. Pont de Beauvoisin Lucien MORARD	21/12/2023	1 classe
15. Pressin	14/12/2023	1 classe
16. Rochetoirin	05/12/2023	1 classe
17. Romagnieu	16/01/2024	1 classe
18. St André le Gaz Ecole Vercors	22/12/2023	1 classe
19. St Jean d'Avelanne	08/12/2023	1 classe
20. St Jean de Soudain	05/12/2023	1 classe
21. St Victor de Cessieu	23/01/2024	1 classe
22. Torchefelon	23/01/2024	1 classe
23. Val de Virieu	18/01/2024	1 classe

➤ **Prévention du cyberharcèlement :**

Ce sujet est une préoccupation du moment et les deux animateurs du service jeunesse et prévention vont intervenir à la demande des établissements scolaires suivants :

- Au collège Marcel Bouviers des ABRETS – 6 classes de 6^{ème}.
- Au collège Jeanne d'Arc de PONT DE BEAUVOISIN – 4 classes de 6^{ème}.
- Au collège des Dauphins à St JEAN DE SOUDAIN – 6 classes de 6^{ème}.
- Au Lycée du Guiers Val d'Ainan à PONT DE BEAUVOISIN – 2 classes.

Ce type d'intervention pourra également être réalisé au profit des mairies qui le souhaiteraient pour informer un public d'adultes. Pour cela il faudra adresser votre demande au CISPD.

➤ **Exposition sur la citoyenneté :**

Le CISPD a la possibilité d'emprunter une exposition de l'ONAC-VG traitant de la citoyenneté. Elle pourra être mise à la disposition des établissements scolaires ou des mairies qui le souhaiteraient.

➤ **Séances d'informations à l'intention des seniors :**

Des séances d'informations à destination des seniors sur la sécurité à domicile (cambriolages, abus de faiblesse etc...) peuvent être organisées à la demande des mairies : Ces interventions sont faites par le CISPD avec le concours des gendarmes de la brigade locale concernée. (projection d'un film – Diaporama et discussion ouverte avec les intervenants et le public).

Le CISPD a créé un dépliant d'information sur ce sujet et il a été diffusé à toutes les Mairies et brigades de Gendarmerie des VDD.

A la demande de la commune du Passage, ce dépliant sera de nouveau édité pour être distribué à toutes les communes avant les fêtes de fin d'année 2023.

Parcours citoyen : Cette action qui s'inscrit aussi bien dans le cadre des actions de la commission prévention des actes de délinquance des jeunes que dans celui de la commission tranquillité publique ; a pour objectif de responsabiliser les jeunes et les amener à respecter les règles de vie en société.

En 2023 ce sont 30 jeunes (16 filles et 14 garçons de 15 à 17 ans) qui le font. Le voyage final à Paris pour visiter l'Assemblée nationale aura lieu durant les vacances scolaires de février 2024 (les 21 et 22 /02/24).

A ce jour ils ont déjà effectué accompagnés par le service jeunesse des VDD et la chargée de prévention de la commune de La Tour du Pin, les visites suivantes :

- Le musée des confluences à Lyon.
- Une conférence sur les jeux dangereux et harcèlement.
- La visite d'une caserne de pompiers.
- La visite de la compagnie de Gendarmerie à La Tour du Pin.
- Une rencontre avec les éducateurs de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- Une conférence sur les dangers de la radicalisation.
- La visite d'une mairie et rencontre avec Mme la Maire de La Tour du Pin.
- La visite du mémorial des Enfants juifs à Izieu.
- La visite du Centre de santé sexuelle Olympe à La Tour du Pin.
- La visite de la M.P.F. (Maison de Protection des Familles) à la gendarmerie de l'Isle d'Abeau.

Il est encore prévu :

- Une formation au geste de 1^{er} secours et prévention des dangers de l'alcool et des drogues.
- La visite du Parc Ludo Gaia à Vezeronce Curtin sur le thème de l'écologie.
- Une dernière visite est envisagée début 2024 au musée de la Résistance à VASSIEUX EN VERCORS.

➤ **Actions menées en collaboration avec la justice (T.J. de Bourgoin-Jallieu) :**

1. **Les stages judiciaires** : Destinés à lutter contre la récidive des actes de délinquance et ce dans le cadre d'une convention signée avec le tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu le CISPD organise les stages suivants :
 - stages de citoyenneté pour majeurs. (4 en 2023)
 - stages de citoyenneté pour mineurs. (2 en 2023)
 - stages des Sécurité Routière. (8 en 2023)
 - stages de responsabilité parentale et V.I.F. (4 en 2023)
 - stages de prévention aux dangers des produits stupéfiants. (6 en 2023)

Ces stages sont autofinancés par le paiement des frais d'inscription des stagiaires

2. **Les mesures de réparation pour mineurs**

Le service jeunesse et prévention des VDD, assure toujours dans le cadre d'une convention signée avec l'U.E.M.O - P.J.J. de VILLEFONTAINE la mise en place soit de T.I.G , soit de mesures de réparation pour des mineurs. Cet accompagnement se fait en collaboration étroite avec les éducateurs en charge de la mesure.

Les communes qui seraient intéressées à accueillir ce type d'action en proposant une activité particulière (nettoyage, balisage de chemins de randonnées etc...) sont invitées à contacter le coordonnateur du CISPD.

3. Les T.I.G. pour majeurs :

Les mairies qui sont intéressées pour recevoir dans leur commune des personnes majeures condamnées à effectuer des T.I.G ; peuvent également contacter le C.I.S.P.D. qui les mettra en rapport avec le S.P.I.P.de Bourgoin-Jallieu. Ce service du ministère de la justice est toujours à la recherche de lieux pour l'exécution de T.I.G.

4. Mesures alternatives à l'exclusion scolaire :

- Une même action éducative est menée par le service jeunesse et prévention des VDD et ce en collaboration avec les établissements scolaires qui ont signé avec lui une convention sur la prise en charge d'élèves faisant l'objet d'une mesure d'exclusion scolaire.
- Les établissements qui n'ont pas encore signé cette convention peuvent se manifester auprès du coordonnateur du CISPD pour pouvoir bénéficier de l'action.

➤ **Journée annuelle de rencontre des forces de l'ordre avec le public :**

- Cette action organisée par la Sous-préfecture n'a pas encore été annoncée pour 2023. Le CISPD participe habituellement à cette action.

➤ **Développement des dispositifs suivants :**

Vidéo protection – Participation citoyenne – Voisins vigilants :

La mise en place de ces dispositifs se poursuit sur les communes intéressées. Un recensement des dispositifs sera fait avant la réunion plénière du CISPD prévue pour le 1^{er} trimestre 2024.

➤ **Le rappel à l'Ordre par le Maire :**

- Une procédure spécifique existe pour la mise en place de cette mesure en liaison directe avec le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

Date et lieu de la prochaine réunion.

La commission se réunira le mardi 16 avril 2024 à 18h30 dans la salle du conseil communautaire de la communauté des communes des Vals du Dauphiné à La Tour du Pin.

Daniel GIORDANI
Coordonnateur du CISPD.

